

10 juin 2026 -14:44

La Régie des Bâtiments achève la restauration de la partie centrale de la façade avant du Palais de Justice de Bruxelles

Après le côté droit, la Régie des Bâtiments a désormais entièrement restauré et libéré de ses échafaudages la partie centrale de la façade avant du Palais de Justice de Bruxelles. Actuellement, la restauration du côté gauche de la façade avant se poursuit. Une plateforme élévatrice destinée aux personnes à mobilité réduite y sera également installée. Le réaménagement des escaliers et de la cour d'honneur devient de plus en plus visible. Sur la cour d'honneur, une nouvelle grille sera placée. Les trottoirs en pierre bleue devant cette grille seront également élargis. Les travaux sur la façade avant seront terminés durant l'été 2026.

Vanessa Matz, ministre de l'Action et de la Modernisation publiques, chargée de la Gestion immobilière de l'État : « *Toute une génération de belges n'a jamais vraiment connu le Palais de Justice sans échafaudages. Les personnes de 40 ans ou plus l'ont vu presque toute leur vie caché derrière une cage de métal. Aujourd'hui, depuis la place Poelaert, on voit déjà une grande partie de la façade rénovée, et d'ici cet été, toute la façade avant sera terminée. En parallèle, on améliore aussi l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et la sécurité autour du site. Le cap fixé, c'est de pouvoir libérer le Palais de Justice de ses échafaudages pour le bicentenaire, en 2030.* »

## La phase 1 de la restauration des façades touche à sa fin

Les façades du Palais de Justice de Bruxelles sont restaurées en quatre phases.

La première phase, qui se déroule en ce moment, concerne la façade avant, y compris l'esplanade (la cour d'honneur) et le péristyle. Les travaux ont débuté en août 2023 et touchent tout doucement à leur fin.

Après la partie droite, qui a été achevée en mai 2025, la partie centrale de la façade avant est à présent également remise à neuf et libérée de ses échafaudages.

## Rétablissement de l'aspect d'origine du bâtiment

La restauration de la façade avant comprend, entre autres, le nettoyage, le contrôle et la réparation de la pierre naturelle. Pour la restauration, afin de conserver l'aspect initial du Palais de Justice, des pierres taillées sur mesure provenant des carrières d'origine, comme les carrières de Comblanchien dans la région française de Bourgogne et les carrières de pierre bleue à Soignies, sont utilisées.

La menuiserie en bois sur la façade avant est également restaurée.

Le Palais de Justice étant un monument classé, une collaboration étroite a été mise en place avec la direction du Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.

## Placement d'une grille sur la cour d'honneur et aménagement de l'accès réservé aux personnes à mobilité réduite

Actuellement, la restauration de la partie gauche de la façade avant se poursuit. Afin d'améliorer l'accessibilité du Palais de Justice, une plateforme élévatrice destinée aux personnes à mobilité réduite sera installée dans le portique de gauche.

Le réaménagement de la cour d'honneur est également toujours en cours. Entre les deux portiques en saillie de la façade avant, une nouvelle grille sera placée sur la cour d'honneur. Sa conception s'inspire de la grille d'origine du Palais de Justice, laquelle avait été démontée à l'entre-deux-guerres. Cependant, elle ne sera pas replacée exactement au même endroit. Cela permettra à la grille de réhausser tant l'aspect du Palais de Justice que la sécurité de celui-ci.

Pour l'heure, divers autres travaux sont également prévus dans le péristyle : des travaux de peinture et de dallage, des réparations d'escaliers et de la menuiserie, etc. De plus, les grandes portes en bronze du Palais de Justice sont en restauration, de même que les quatre statues en marbre ornant l'escalier monumental dans le péristyle. Les couvertures de toiture en zinc et en ardoises du péristyle ont, entre-temps, été refaites. Par ailleurs, les couches de finition des parois et des plafonds du péristyle ont été rafraîchies, de sorte que l'ensemble a retrouvé sa teinte d'origine.

## Travaux à venir au Palais de Justice

Les travaux de la première phase de la restauration des façades devraient s'achever à l'été 2026. L'entrée principale du Palais de Justice sera alors réouverte.

Le marché public pour les travaux de la deuxième phase, portant sur les façades du socle de la coupole, est en cours d'élaboration. Le marché public sera publié encore cette année. Les travaux à proprement parler débiteront début 2027.

Dans la troisième phase, ce sera au tour des façades du côté de la rue de Wynants et de la rue aux Laines.

Dans une dernière phase, la façade du côté de la rue des Minimes sera restaurée.

D'ici 2035, toutes les façades du Palais de Justice de Bruxelles devraient avoir retrouvé leur éclat.

Entre-temps, une étude de faisabilité visant à préparer la restauration et le réaménagement à grande



échelle de l'intérieur du Palais de Justice a également été finalisée.

## Fiche technique (phase 1 de la restauration des façades)

- Surface de la façade avant : ± 22 750 m<sup>2</sup>
- Études : PERSPECTIV architecten
- Entrepreneur : T.M. Artes Woudenberg nv – Artes Roegiers nv
- Coût des travaux sur la façade avant : 31,7 millions d'euros, TVA comprise
- Durée des travaux : août 2023 – été 2026



Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Steven Hus (NL) -Sylvie Decraecker (FR)  
+32 (0)477 33 61 24  
+32 (0)475 80 71 20  
[press@buildingsagency.be](mailto:press@buildingsagency.be)

